



La rentrée



La fête locale

167

Merville

actualités



une sportive
de haut niveau
à l'honneur





Procédure de reprise pour les concessions au cimetière

Après constat d'abandon de certaines concessions au cimetière du village, la commune a décidé d'entreprendre une procédure de reprise.

Cette procédure est conforme à l'article L 2223-17 du Code de la Collectivité territoriale :

« Lorsque, après une période de 30 ans, une concession a cessé d'être entretenue, le Maire peut constater cet état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public. »

La liste de cet inventaire sera affichée en Mairie.

Chaque concession faisant l'objet de cette procédure sera signalée par un panneau.

Tout titulaire ou descendant d'une famille propriétaire d'une concession concernée par cette opération doit en informer la mairie.

édito

Après une rentrée des classes réussie, le service « Enfance-Jeunesse » pourra intégrer le bâtiment municipal de la place du 11 novembre, actuellement en cours de rénovation.

C'est ainsi, qu'une redistribution des locaux a été réalisée après un travail de réflexion très poussé des commissions aménagement, culturelle et sportive et une large concertation avec le secteur associatif.

Après le déplacement de la bibliothèque dans les locaux rénovés de l'ancienne crèche, l'attribution d'un local clair et fonctionnel à « Joseph Bon » au club du 3^e âge désormais baptisé « Arc-En-Ciel », c'est la redistribution des locaux à l'espace JOUVION qui a permis, grâce à la compréhension des associations concernées (comité des fêtes, association des parents d'élèves, foyer rural, anciens combattants, réveil mervillois...) d'optimiser l'utilisation des bâtiments publics tout en donnant les moyens de développer les activités.

Cette redistribution atteint le double objectif :

- Affirmer l'espace JOUVION comme lieu à vocation sociale (SIVU Rivage, centre social, banque alimentaire) et à vocation associative tel que nous l'avons défini lors de notre acquisition, en exerçant le droit de préemption.
- Développer au cœur du village, un lieu d'accueil, d'activités, de préparation de projets pour nos jeunes. Cet espace permettra dès sa mise en service, d'accueillir le Point Info Jeunes du Sivu Rivage épaulé par les permanences de la Mission Locale. Les jeunes trouveront donc dans un même lieu des informations sur leur avenir : métiers, logement, aides à la recherche d'emploi, loisirs...

Notre ambition : donner à chaque citoyen de notre commune les moyens de s'épanouir par un renforcement des solidarités, dans une société qui incite à l'individualisme.

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

MULTIMÉDIA

Pour cette rentrée, Merville lance son site internet

Ouvert depuis le 1^{er} septembre 2010, le site internet de Merville est un véritable outil pratique qui permet de suivre l'actualité de la commune. Informatif, interactif et accessible à tous, il tend à devenir un nouveau moyen de communication entre la municipalité et ses administrés.



Conçu pour faciliter l'accès à l'information, il reste aussi un moyen de contribuer à la promotion de la commune. Les internautes, avec ce nouvel outil, disposeront de nombreuses informations sur l'actualité de la commune. On peut déjà télécharger les bulletins municipaux, découvrir des informations pratiques, l'agenda annonçant et retraçant les grands moments de la vie locale et contacter un service. Aujourd'hui, le site permet également d'accéder à un portail famille

destiné aux parents dont les enfants sont scolarisés à l'école Georges BRASSENS. Depuis la rentrée, les parents peuvent inscrire les enfants aux services périscolaires, réserver des prestations, consulter leur compte ou le menu cantine. Ce site sera enrichi régulièrement de nouvelles informations, de nouvelles pages et de nouvelles photos, alors encore un peu de patience, ce site va s'étoffer au fur et à mesure. À terme, il sera possible d'effectuer toute une série de démarches administratives en ligne. ■

Nous vous donnons rendez-vous sur:
<http://www.merville31.fr>

■ **vendredi 1^{er} octobre**
repas des adhérents de l'association du comité de jumelage,
19h45, salle polyvalente

■ **dimanche 3 octobre**
Vide grenier organisé par l'école élémentaire, école Georges Brassens

■ **vendredi 8 octobre**
Apéro Culturel avec Autan et Harmattan "La Santé au Burkina Faso", 20h30, Espace Jouvion

■ **samedi 9 octobre**
Matches de Hand et Basket, salle polyvalente

■ **dimanche 10 octobre**
Matches de Hand et Basket, salle polyvalente

■ **lundi 11 octobre**
Loto du club arc-en-ciel, 14 h, salle Joseph Bon

■ **jeudi 14 octobre**
Repas Interclub du Club Arc-en-ciel, 12 h, salle polyvalente

■ **samedi 16 octobre**
Matches de Hand et Basket,

■ **dimanche 17 octobre**
Matches de Hand et Basket
Fête du canard, ferme aux Téoulets

■ **vendredi 22 octobre**
Pièce de théâtre organisée par le Foyer Rural, 21 h, salle polyvalente

■ **dimanche 24 octobre**
Matches de Hand, après-midi, salle polyvalente
Repas de l'amitié du club arc-en-ciel

■ **samedi 30 octobre**
Matches de basket, 13 h-18 h, salle polyvalente
Loto des 3 sociétés, 21 h, salle polyvalente

■ **dimanche 31 octobre**
Matches de hand et basket, après-midi, salle polyvalente
14 h, Concours Officiel de Pétanque

Compte-rendu conseil municipal* du 18 juin 2010

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2010. Adopté à la majorité.

AFFAIRES GÉNÉRALES

I. Désignation du Jury d'Assises pour 2010.
9 jurés d'Assises sont tirés au sort.

II. Adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Âgées (SITPA) de Castanet-Tolosan, Auragne, Castelbiague, Moustajon, St Aventin, Sajas et Sègreville.

M. le Maire informe l'Assemblée qu'elle doit délibérer pour que le SITPA puisse étendre son périmètre de compétence aux communes suivantes qui en ont fait la demande: Auragne, Castanet-Tolosan, Castelbiague, Moustajon, St Aventin, Sajas, Segreville.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

III. Soutien au projet de Pont sur la Garonne.

M. le Maire propose de reporter cette délibération après délibération de la Communauté de Communes Save et Garonne sur le même sujet.

IV. Désignation de la salle Joseph Bon pour la célébration des mariages.

Après débat, il est proposé de faire les mariages au choix à la Mairie ou à la salle J. Bon.

FINANCES

V. Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement. Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion. Reprise des résultats au budget principal. Transfert des résultats au SMEA.

M. Bernard TAGNERES rappelle à l'Assemblée que suite à son approbation du compte administratif et

du compte de gestion du budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif, le résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement de ce budget ont été repris au sein du budget principal.

Les services publics industriels et commerciaux sont soumis au principe de l'équilibre financier posé par les articles L 2224-1 et L 2224-2 du CGCT. L'application de ce principe nécessite l'individualisation des opérations relatives aux SPIC dans un budget spécifique et son financement par la seule redevance acquittée par les usagers.

C'est pourquoi M. Bernard TAGNERES propose de transférer les résultats budgétaires du budget annexe communal clos au budget correspondant du SMEA 31 afin d'aider au maintien de la politique tarifaire mise en place par la commune.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VI. Subvention d'équilibre au service public d'assainissement.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le service public d'assainissement dont le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA 31) a la charge par suite d'un transfert de compétences des collectivités, est un service public à caractère industriel ou commercial (SPIC).

Il rappelle également qu'en application des articles L.2224-1 et L.2224-2 du CGCT, les budgets des SPIC doivent être équilibrés en dépenses et en recettes. À ce titre, il est interdit aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre de tels services publics à l'exception des cas dérogatoires limitativement énumérés par l'article L.2224-2 précité parmi lesquels figure notamment le cas dans lequel « le fonctionnement

du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ».

Selon la jurisprudence, les principes d'équilibre et de financement posés par les articles précités sont applicables aux groupements de communes, et en particulier aux syndicats de communes, chargés de l'exploitation d'un ou plusieurs SPIC.

À l'heure actuelle, le service public d'assainissement dont le SMEA 31 a la charge présente des difficultés de fonctionnement en raison d'une saturation importante et déjà ancienne de la principale station d'épuration de la commune.

Ces difficultés exigent la réalisation d'une extension de cette station d'épuration de 1900 Eqh (Équivalent habitant) à 7000 Eqh.

Ces investissements représentent un montant de 2 398 000 € HT qui, s'il était répercuté intégralement sur les usagers, risquerait d'entraîner une hausse excessive de la redevance d'assainissement.

C'est pourquoi il est proposé de verser au Budget annexe Assainissement du SMEA 31 au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 une subvention à hauteur, chaque année, de 75 000 euros.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VII. Urbanisation de la Rue des Pyrénées. Modification du coût de l'opération.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient d'apporter un rectificatif à la délibération en date du 9 avril 2010 portant sur la demande d'inscription au Programme Départemental 2010 de l'urbanisation de la rue des Pyrénées. Ce rectificatif s'explique par une modification des travaux projetés, notamment la suppression de la réalisation d'un îlot central sur la rue dont la réalisation

n'est finalement pas autorisée par le Conseil Général de Haute-Garonne. Le coût total de l'opération n'est, par conséquent, plus de 194 454,23 € HT mais de 178 623,50 € HT. Cette modification sera portée sur une nouvelle convention à signer avec le Conseil Général.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VIII. Tarifs des forains pour la Fête Locale.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient d'adopter les tarifs pour les métiers forains et les caravanes pour la Fête Locale 2010. Il propose que ces tarifs soient identiques à ceux de 2009.

Ce tarif s'entend hors branchements électriques. Le stationnement sera autorisé uniquement pour la semaine de la Fête Locale et les caravanes devront être directement liées à un métier présent sur la Fête Locale.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IX. Reconduction de la ligne de Trésorerie.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de procéder à la mise en place d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

X. Acquisition de la salle Joseph Bon. Signature d'une convention de programme avec le Crédit Agricole.

Dans le cadre de l'acquisition d'une salle associative, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de réaliser, auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31, l'ouverture d'une convention "programme" à hauteur de 594 000 euros sur une durée de 24 mois maximum composée d'une 1^{ère} phase de mobilisation des fonds et d'une 2^e phase dite de consolidation.

Monsieur le Maire précise que la subvention attendue du Conseil Général de Haute-Garonne devrait être versée fin 2010 et que le FCTVA (Fond de Compensation de la TVA)

relatif à cette même opération sera versé à la commune début 2012.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XI. Acquisition de badgeuses pour la restauration scolaire et le Centre de Loisirs. Demande de subvention au Conseil Général.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de la mise en place des tarifs horaires à l'ACCEM et au Centre de Loisirs, il est nécessaire d'acquérir des lecteurs de badges.

Le coût de l'investissement est de 2 878,20 € HT (3 442,33 € TTC) et peut être en partie subventionné par le Conseil Général.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XII. Acquisition de mobilier complémentaire pour le Groupe Scolaire et la restauration. Demande de subvention au Conseil Général.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le réassortiment du mobilier pour les classes et pour la restauration scolaire pour l'année 2010 représente un coût de 6 924,04 € HT. En parallèle, le remplacement de matériel pour l'entretien des locaux représente un coût de 1 438,23 € HT. La totalité de ces acquisitions s'élève à 8 362,27 € HT (10 001,27 € TTC). Il rappelle qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Général.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

URBANISME

XIII. Baptême du chemin situé entre le Chemin du Juge et la RD 87a.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de donner un nom à ce barreau qui relie le Chemin du Juge et la RD 87a.

Il propose de lui attribuer le nom de Chemin de Mirmande.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XIV. Transfert à la Communauté de Communes Save et Garonne du chemin nouvellement baptisé et du chemin de la Borde du Rouget.

Monsieur le Maire rappelle que le

chemin de Mirmande et le Chemin de la Borde du Rouget étant situés dans des secteurs urbanisés et étant ouverts à la circulation générale, il convient de classer lesdits chemins dans le domaine public communal sur une section de 104 mètres située entre le Chemin du Juge et la RD 87a pour le Chemin de Mirmande et sur une section de 1 551 mètres située entre le Chemin de Grand Borde et la RD2 pour le Chemin de la Borde du Rouget.

Monsieur le Maire précise que la Communauté de Communes Save et Garonne, gestionnaire du réseau de voies communales, a été concertée au préalable sur le classement de ces chemins dans le domaine public communal. Après instruction du service Voirie de la Communauté de Communes Save et Garonne, celle-ci s'engage à accepter le transfert de ces chemins dans le domaine de la voirie d'intérêt communautaire.

Il est précisé qu'il sera demandé à la Communauté de Communes Save et Garonne de ne pas porter le chemin de la Borde du Rouget comme prioritaire dans le programme de réfection de voiries.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XV. Communauté de Communes Save et Garonne. Inscription des circuits de randonnée de Merville au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la lettre de M. le Président du Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Garonne invitant à faire prendre une délibération au Conseil Municipal sur l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des chemins ruraux et communaux ci-après: chemin de Téoulets, chemin de Lancefoc, chemin de Mounserou, chemin d'Embrusq et le chemin rural allant d'Aussonne à Merville.

Cette inscription entraîne l'impossibilité de vendre ces chemins sauf à rétablir la continuité de l'itinéraire.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

AFFAIRES SCOLAIRES - ENFANCE - JEUNESSE

XVI. Modification des tarifs de la cantine, de l'ACCEM et du Centre de Loisirs.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite à la réforme de la prestation de service de la Caisse d'Allocations Familiales, il convient d'instaurer une tarification horaire pour l'ensemble des prestations de l'ACCEM (Accueils Collectifs à Caractère Éducatif de Mineurs) et de mettre en place une tarification modulée pour tous les types d'accueil. Il propose dans ce cadre de l'instaurer également pour la restauration scolaire.

Après étude, il soumet à l'approbation du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XVII. Choix du prestataire pour les fournitures d'entretien.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un appel d'offres a été lancé pour la fourniture des produits d'entretien et des papiers toilette et essuie-main pour les bâtiments municipaux.

Après analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres, réunie dans sa séance du 15 juin 2010, a décidé de retenir la société PYRENET pour un marché à bons de commande d'une année reconductible trois fois par expresse reconduction.

Il est demandé d'examiner, dans le cadre de l'Agenda 21, l'acquisition de produits écologiques.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de l'Assemblée pour signer le marché correspondant.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

RESSOURCES HUMAINES

XVIII. ACCEM, Centre de Loisirs: augmentation de la durée hebdomadaire de travail de deux adjoints d'animation de 2^e classe, création de deux postes d'adjoints d'animation de 2^e classe non titulaires pour les vacances d'été.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Centre de Loisirs de la commune sera ouvert pendant

les mois de juillet et août avec une période de fermeture les quinze premiers jours du mois d'août.

Il convient, à cet effet, de créer deux postes d'adjoints d'animation de 2^e classe saisonniers non titulaires pour les deux mois.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XIX. Modification horaire de deux postes d'adjoint d'animation de 2^e classe.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'en raison de l'ouverture sur des plages horaires plus larges de l'Espace Jeunes et du départ d'adjoints d'animation non titulaires, il convient de porter la durée de travail hebdomadaire de deux adjoints d'animation de 2^e classe, l'un de 30h00 à 35 h et l'autre de 31h30 à 35h00.

Les agents concernés ont donné leur accord.

Adopté à par le Conseil Municipal.

XX. Création d'un poste d'attaché territorial contractuel.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'afin de pourvoir au remplacement de la responsable du service Urbanisme qui part en mutation dans une autre collectivité, un recrutement a été lancé au mois d'avril.

Au cours de la procédure, peu d'agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale se sont portés candidats. Deux candidats avaient été retenus après une première sélection: un agent titulaire de la Fonction Publique d'État et un non titulaire. Le premier candidat s'est désisté. Le deuxième candidat, non titulaire de la Fonction Publique Territoriale, a donc été recruté.

Il convient, par conséquent, de créer un poste d'attaché territorial contractuel à temps plein pour une durée de trois ans, la personne concernée étant titulaire d'un Master « Aménagement, urbanisme, développement, environnement ».

Ce poste est créé en référence à la loi du 26 janvier 1984, article 3, alinea 5 qui prévoit le recrutement d'agents contractuels de catégorie A si la nature des fonctions ou des besoins le justifie.

L'agent sera rémunéré sur la base du

1^{er} échelon du grade d'attaché territorial.

Monsieur le Maire sollicite donc l'autorisation du Conseil Municipal pour la création du poste.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Information sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Mme Patricia POUTREL informe l'Assemblée que l'enquête publique aura lieu du 21 juin au 31 juillet. Le rapport du Commissaire Enquêteur sera remis 1 mois plus tard. Des modifications seront sans doute encore apportées au document et transmises aux personnes publiques associées pour une approbation définitive par le Conseil municipal avant la fin de l'année 2010.

Dans le cadre des négociations avec le GFA sur le chemin de Lartigue, il est proposé de réduire la zone Ut de 1 hectare qui serait alors passé en 1AU. D'autre part, la zone 2AU sera réduite de 3 hectares.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

Information sur la procédure de reprise des concessions du cimetière déclarées en état d'abandon.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que cette procédure sera prochainement lancée: des panneaux seront posés au mois de septembre sur les tombes et caveaux susceptibles d'être retenus pour une déclaration d'abandon si aucun descendant ne se manifeste.

Présentation du rapport annuel de la Communauté de Communes Save et Garonne sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets en 2009.

345 kg de déchets par habitant en 2009.

Ramassage des encombrants le 3^e mercredi du mois à Merville.

** Le compte-rendu officiel du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet de la commune*

ÉVÈNEMENT

Le forum des Associations

Le forum des associations est l'occasion idéale de venir découvrir de plus près la vie locale de Merville. Ce moment incontournable de la rentrée permet aux associations de la commune d'être réunis afin de présenter leurs activités.



Pprès de 30 associations, le service jeunesse de Merville ainsi que le Centre Social avaient rendez-vous le samedi 4 septembre. Ce moment privilégié permet aux adhérents de renouveler leur inscription dans leur association de prédilection ou de connaître les nombreuses possibilités d'activités.

C'est aussi un temps très convivial où les membres des différentes associations peuvent se rencontrer et échanger. Qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques ou sociales, les associations se sont retrouvées dès l'ouverture afin de se recueillir et de rendre hommage à la mémoire des anciens membres disparus. Ainsi, une gerbe a été remise au pied de l'arbre de la liberté par les Bandas et Merville Arts Martiaux. Lors des discours, M. le Maire, Fernand BENTANAX et Mme la Conseillère Générale, Véronique VOLTO ont tenu à souligner le rôle primordial des bénévoles, tou-

jours présents et à féliciter vivement Muriel RAMOND, sportive de haut niveau en judo. Professeur d'arts martiaux à Merville, elle devient la 1^{ère} femme de Midi-Pyrénées à obtenir son 6^e dan, niveau de haut-gradé, dans sa discipline. Surprise par ces honneurs, Muriel RAMOND a reçu avec émotion la médaille de la ville ainsi qu'une coupe honorifique du Conseil Général.

Grâce au travail et à la volonté sans faille de la commission sportive et culturelle en collaboration avec le relais associatif, cette journée, rythmée par la solidarité, la convivialité et l'échange, a témoigné du dynamisme du tissu associatif local. ■

Dépôt de gerbe au pied de l'arbre de la liberté



À VOS COMPOSTEURS!



La fabrication du compost permet de réduire le volume de sa poubelle et de produire, à partir de déchets organiques (épluchures, taille de végétaux...) un amendement organique nécessaire au bon développement des plantes (plantes vertes, fleurs du jardin ou légumes du potager). Si vous aussi vous souhaitez réduire vos déchets et produire vous-même un compost de qualité naturel et gratuit, la Communauté de communes Save & Garonne peut vous accompagner dans cette démarche en vous proposant des composteurs au tarif de 10 € et 15 €.

La prochaine remise de composteur aura lieu le 5 octobre 2010 à 18 h au service technique.

Pour tout renseignement : Service technique de la Communauté de communes Save & Garonne 05 61 82 63 74.

Réservez sans attendre votre composteur sur notre site internet : www.cc-saveetgaronne.fr

CENTRE DE LOISIRS

Des nouveautés pour la rentrée

Le mois de septembre a vu naître de nouvelles activités au Centre.



Les nouveaux personnages ont fait leur apparition en maternelle (Gédéon, Monkey Funky), l'activité « jeux autour du cirque » chez les plus grands a rassemblé de nombreux adeptes. Le journal a pris une tournure toute nouvelle et très intéressante cette année: d'ailleurs si vous voulez participer à sa conception, vous serez les bienvenus. Pour les sorties du mercredi il y a eu le théâtre « L'Ombre du Soleil ». C'était l'histoire d'un clown, il nous a fait mourir de rire! Pour les plus grands on va faire les curieux au Muséum d'Histoire naturelle. Au Centre on peut encore profiter des

espaces extérieurs, on a fait plein de jeux avec les animateurs.

Les sorties du mois d'octobre

Le 13 octobre pour les élémentaires: « Mourty ou la fureur des dieux » à l'église du Musée des Augustins, dans le cadre du festival des orgues de Toulouse, le mythe revisité de Kâlikâ purâna par un conteur et des musiciens, adapté au jeune public. Spectacle créé en coproduction avec Le Théâtre du Grand Rond, l'association Gustave, La Divine Fabrique et Toulouse les Orgues. Avec le soutien du Musée des Augustins.

Le 27 octobre pour les maternelles: « Capelito, le champignon magique » au CGR Blagnac, série de huit courts métrages: « Avec un peu d'astuce, beaucoup d'amitié... et un nez magique, Capelito se sort toujours de ses drôles d'aventures. Ce personnage en plastique à l'allure de champignon saura plaire aux tout petits. Ces films d'animation sans parole constituent un support privilégié pour un travail sur la maîtrise de la langue qui portera sur la capacité à mettre en mots les images et les sons, à imaginer les dialogues et à organiser le récit. »

L'Espace jeunes a ouvert ses portes

Il accueille les jeunes de 11 à 17 ans les mardis, jeudis et vendredis de 17h00 à 19h30. Ainsi que les Mercredis et les vacances de 14h00 à 19h30. L'adhésion est de dix euros l'année et donne accès à toutes les sorties de l'année scolaire. Afin de répondre aux attentes de certains parents une navette est

mis en place de 13h30 à 14h00 pour transporter vos enfants de chez eux à l'Espace Jeunes (pour toutes demandes veuillez nous joindre au numéro ci-dessous).

Laetitia et Christophe vous proposent des ateliers les mardis, jeudis et vendredis soir de 17h30 à 19h30. Ces ateliers ont démarré depuis peu, des places sont encore disponibles. Ces ateliers fonctionneront par trimestre.

Pour ce début d'année voici ce qui est mis en place.

- Les mardis: bricolage, mécanique,
- Les jeudis: expression théâtrale,
- Les vendredis: multi-média.

Des sorties culturelles et sportives sont également proposées aux jeunes les mercredis après-midi. Des fiches de renseignement et de réservation sont à récupérer à l'Espace Jeune. ■

Pour tout renseignement et réservations veuillez contacter Céline au 05 61 99 86 95 ou 06 85 55 66 24

GRAND JURY DE L'APPRENTISSAGE

Un Mervillois récompensé

À 19 ans, Mathieu COMMENGE a reçu dernièrement le diplôme du Grand Prix de l'Apprentissage 2010.

Il a été le seul à être récompensé du lycée CFA (Centre de Formation d'Apprentis) d'Auzeville, dont la spécialité est l'Agriculture et l'Horticulture. Les critères majeurs de sélection sont l'assiduité à l'école, sur le lieu de travail et le savoir-faire. L'objectif professionnel de Mathieu est de devenir Paysagiste. Sa formation: 2 années de BEPA Travaux Paysages et 2 années de Bac Pro Travaux

Paysages, soit 4 ans qui ont compté pour sa sélection et sa récompense au Grand Prix de l'Apprentissage. Mathieu a été reçu à son BacPro avec la Mention Bien et a participé au mois de mai au concours de l'UNEP (Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage) dont le jury est composé d'entreprises du Paysage. Mathieu devait effectuer une reconnaissance de végétaux et il s'en est sorti sans problème.

Aujourd'hui, Mathieu souhaite remercier l'établissement, les formateurs et la société qui l'emploie comme apprenti, "BASTIT Daniel Espaces Verts", située à Merville. L'apprentissage, voie très intéressante, alliant la théorie à la pratique, tend à faire son retour en force. Aujourd'hui, mieux reconnu par les professionnels, il permet également l'acquisition d'un savoir faire transmis par des plus anciens.



Souhaitons à Mathieu de sortir d'ici 2 ans, avec le BTS, lui qui a pour ambition de lancer sa propre entreprise. ■

SIVU-RIVAGE

La bourse aux vêtements du centre social SIVU RIVAGE à Launac

Le centre social SIVU RIVAGE organise une nouvelle bourse aux vêtements automne/hiver dans la salle polyvalente de la commune de LAUNAC le samedi 16 et dimanche 17 octobre.

Les habitués qui participent chaque année à cette manifestation se retrouveront cette année à Launac.

Le dépôt de vêtements aura lieu le samedi à partir de 10h00 jusqu'à 17h00.

Le centre social demande une participation de 2 euros (paiement en liquide uniquement) pour 25 articles par famille. L'équipe qui réceptionne sera attentive au bon état des articles.

La journée du dimanche sera consacrée à la vente des habits de 10h00 à 17h00.

La restitution des vêtements se fera le lundi 18 octobre de 17h00 à 19h00 dans la même salle.

L'aide de nombreux bénévoles est indispensable au bon déroulement de cette journée. Votre participation sera la bienvenue. Appelez-nous au 05 62 13 40 95.

Nous vous attendons nombreux pour réaliser de bonnes affaires. ■

LOCATION DE MATÉRIEL

Les administrés de la commune de Merville ont la possibilité auprès du relais associatif de louer des tables (plateaux et tréteaux), chaises et bancs et ce pour 5 euros pour un lot de 10 personnes.

Afin de pouvoir satisfaire vos demandes dans la mesure des disponibilités*, vous devez effectuer vos réservations au moins une semaine à l'avance.

*disponibilité du matériel en fonction des manifestations associatives et des réservations déjà programmées. Durant les week-ends où sont organisés les lotos, aucun matériel ne peut être mis à disposition.

Contact : 05 34 52 98 10
ou 06 75 00 89 99

■ LA nouvelle équipe DU SIVU RIVAGE (LAUNAC, MERVILLE ET MONTAIGUT SUR SAVE) A PRÉPARÉ SA RENTRÉE

Maryse MENUZZO et Raphaël MOREAU vous accueillent dans le cadre du P.I.J. itinérant et du Service Emploi.

Ce service présent sur les trois communes vous soutient dans vos démarches, vous informe ou vous oriente en fonction de vos besoins. Gratuit et ouvert à tous, il vous offre un accès libre à Internet, un service billetterie, une documentation actualisée et un accompagnement pour vos recherches d'emploi, de stages et de formation.

Vous pourrez par exemple venir déposer vos petites annonces pour des réponses plus rapides.

Toute l'actualité du P.I.J. et du Service Emploi "SIVU Rivage" est à suivre sur Facebook.

GYM DOUCE

Un atelier de Qi Gong

Vous avez plus de 50 ans et vous souhaitez entretenir votre forme ?
Le CCAS met en place un atelier "Gym douce" basé sur le Qi Gong.

Encadré par une animatrice agréée, cet atelier propose des exercices adaptés (mouvements lents, respiration, automassages) afin d'entretenir sa santé et sa vitalité afin de prolonger et/ou maintenir son autonomie. ■

Début des cours
le jeudi 23 septembre
de 14h30 à 16h, salle du Dojo.
Prix: 35 €/trimestre.
Contact et inscription:
CCAS de Merville
05 62 13 05 10



EQUILIBRE

FORME

RESPIRATION

PREVENTION

MOUVEMENTS
DOUX

■ NOUVEAU À MERVILLE

DÉCORATRICE

Chris Art Concept

Munie de quelques clichés de votre intérieur, l'étude de vos besoins et envies, Christel CONCHESO retouchera vos photos pour vous donner un aperçu du projet de décoration que vous souhaitez réaliser.

Missions relooking, shopping, chantier, home staging, permis de construire

www.chrisartconcept.com
06 16 64 70 62

DEUX NOUVELLES ORTHOPHONISTES

● Cécile ADELIN-FERLIN
59, rue Emile Pouillon
(dans le cabinet de kinésithérapie de Carine MARION, en face de l'église)
Tél.: 05 61 49 80 69
(sur rendez-vous)

● Nathalie CAPDEVILLE
29, rue de la brasserie
Tél.: 05 61 71 29 89
(sur rendez-vous)

AVIS AUX ÉLECTEURS

Révision des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral.
Elle est indispensable pour pouvoir voter.

● Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2010 inclus.

Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou le faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2010 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2011.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

● Les jeunes Françaises et Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2010 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

● Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

● Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent être désormais rattachés.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de votre sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou résidence. À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies. ■

BIBLIOTHÈQUE

Les nouveautés

- Requiem pour les artistes:
Matt ALEXANDER
- La bonne rosée: *Jean ANGLADE*
- Le guide du nouveau
Savoir-vivre: *Olivier CECHMAN*
- L'insomnie des étoiles:
Marc DUGAIN
- La méthode Dukan illustrée:
Dct Pierre DUKAN
- Las Vegas baby: *Brian FREEMAN*
- Ouragan: *Laurent GAUDE*
- De douloureux secrets:
Adèle GERAS
- Vénus en feu, Mars de glace:
John GRAY
- Aimer d'amitié:
Jacqueline KELEN
- J'ai 12 ans... et je vis enfermé
dans la soupente:
Inès de KERTANGUY
- Les enfants d'Elisabeth:
Hélène LEGRAIS
- Débordée mais toujours sexy
(BD): *MANGUY & VERA*
- La colère - Transformer son
énergie en sagesse:
Thich NHAT-HANH
- C'est une chose étrange
à la fin que le monde:
Jean d'ORMESSON
- Une ombre sur la ville:
James PATTERSON
- Par un jour d'été: *Luanne RICE*
- Maudit Karma: *David SAFIER*

■ RAPPEL

Inscription Bibliothèque
GRATUITE pour les enfants et
jeunes jusqu'à 18 ans.
Inscription adulte: 16 euros
pour l'année (Carte du Foyer
Rural)
Horaires
Mercredi: 10 h à 13 h, 15 h à 19 h
Jeudi: 17 h à 19 h
Samedi: 10 h à 13 h
Tél.: 05 61 85 67 45

- Milarepa:
Eric-Emmanuel SCHMITT
- L'homme qui a tué mon frère:
Brigitte SIFAQUI
- Une si belle école:
Christian SIGNOL

ÉCOLE GEORGES BRASSENS

La rentrée 2010

Mardi 31 août était synonyme de rentrée scolaire pour les enseignants de l'école "Georges BRASSENS".

a cette occasion, équipe d'animation (Centre de Loisirs, ACCEM...), élus du conseil municipal, équipe d'entretien, services techniques, relais associatif ont été réunis par M. Fernand BENTANAX, Maire de Merville avec l'ensemble des équipes enseignantes. Cette réunion de préparation de rentrée permet à chacun de faire connaissance avec les nouveaux arrivants et de rappeler le rôle de tous ceux qui partici-

pent activement à la vie scolaire. Elle a également pour objectif de présenter les référents qu'ils soient élus, responsables administratifs ou techniques.

Deux jours plus tard, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école et le tableau vert avec joie pour certains et anxiété pour d'autres. Souhaitons donc aux directeurs, aux enseignants, au personnel municipal des écoles et bien sûr aux élèves une excellente année scolaire... ■



■ CE QUI VA CHANGER POUR VOUS...

Cette rentrée est marquée sous le signe de la nouveauté avec l'arrivée d'un nouvel outil pratique pour les parents : un site internet. Son objectif : informer et faciliter les démarches sur les différentes prestations proposées par la municipalité sur les écoles. Les parents peuvent désormais accéder au Portail Famille et inscrire les enfants aux services périscolaires, réserver des prestations et consulter leur compte ou les menus de la cantine.

↑ Équipes intervenant aux écoles

vie associative //



Le club arc-en-ciel, et ses festivités

Loto mensuel

Lundi 11 octobre, le Club Arc-en-ciel organise son loto mensuel le lundi 11 octobre à 14 h à la salle Joseph BON avec de nombreux lots et des pâtisseries.

Journée choucroute

Ouverte à tous, elle est organisée par l'inter-club à la salle polyvalente à Merville le jeudi 14 octobre à 12h00. Repas et animation : 17 €. Inscription avant le 7 octobre, dernier délai. Venez nombreux compléter les inscriptions des amateurs reçus le jour du forum des associations.

Contact :

Denise PARIS 05 61 85 01 22

Gabrielle ROUZEAUD

05 61 85 00 90

Armand DELPECH 05 61 85 02 17

Vous pouvez vous inscrire le jeudi après-midi, salle Joseph BON avec un chèque à l'ordre du club.

Repas de l'amitié du club Arc-en-ciel

Dimanche 24 octobre à 12h30.

Rendez-vous au restaurant « Safran et Basilic », rue de la Brasserie. L'apéritif sera suivi d'un repas de fête choisi par les membres du bureau, prix du repas : 20 €, le reste étant à la charge du club. Inscription 14 octobre, dernier délai.

Journée de fin d'année de l'Inter-Club à Mondonville

Jeudi 4 novembre avec un repas festif. Le prix sera communiqué dans le prochain numéro de Merville Actualités. Se faire inscrire le 24 octobre. ■



L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ
MERVILLE / PEUPLES DU MONDE

Apero-culture
"Se soigner au Burkina Faso"

vendredi 8 octobre de 20h30 à 22h à l'Espace Jouvion

Jean Nana est un jeune médecin généraliste burkinabè de 28 ans, diplômé de l'Université de médecine de Ouagadougou. Il est actuellement en formation complémentaire en hépatologie et gastroentérologie à l'Hôpital Purpan de Toulouse.

Il nous parlera de son expérience au Burkina Faso en tant que stagiaire, puis interne à l'hôpital civil Yalgado de Ouagadougou, dans des cliniques privées et dans des Ongs médicales françaises.

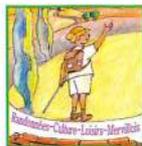
Entrée libre, chapeau, verre de l'amitié offert
<http://autanetharmattan.solidairesdumonde.org>

■ ERRATUM NOUVELLE COMPOSITION BUREAU

- Président : Georges BEGUE
- Vice-présidente : Amada GRIMARD
- Trésorière : Geneviève CAZES
- Trésorier adjoint : J.-Pierre THEBAULT
- Secrétaire générale : Josiane TREBEL
- Secrétaires adjointes : Odette GABARRA et Martine GRUNWASSER
- Chargée de mission "Site Internet" : Monique ROSSO
- Autres membres : Marie THEBAULT, Serge EPITTO, Gérard LAURENS, Bernard CAZES.

Contact

Georges Bégué - 05 61 85 10 67
arclm@free.fr
Francis Deyris - 05 34 52 03 73
francis.deyris@orange.fr



Randonnées, culture et loisirs mervillois

Le forum des associations du samedi 4 septembre 2010.



10 heures ce samedi sous un grand soleil, M. le Maire, Fernand BENTANAX, accompagné par Mme AYGAT, maire adjointe et Mme VOLTO, Conseillère Générale du Canton de Grenade, ont procédé aux discours officiels et déposé un bouquet au pied de l'Arbre de la Liberté, salués par le Réveil Mervillois. Puis les portes de la salle polyvalente se sont ouvertes au

nombreux public venu s'intéresser aux Associations mervilloises. Sur le stand de la Rando, la file était déjà longue à 10h30, les informations et diverses explications données ont convaincu plus d'une douzaine de nouveaux marcheurs qui ont décidé de nous rejoindre cette année, et, avec les anciens fidèles adhérents présents, nous avons enregistré plus des ¾ des adhésions lors de cette journée.



Merci à la Mairie, aux organisateurs et tous les bénévoles qui ont travaillé dès 7 h le matin, pour leur accueil, les apéritifs et repas offerts en toute convivialité et bonne humeur, ainsi que la superbe ambiance de cette journée. Merci aussi à tous les visiteurs et aux personnes qui se sont intéressées, entre autres stands, à celui de l'ARCLM. ■

Date	Départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides & observation
Mardi 5	13h30	3 h	Cornebarrieu (cimetière)	12 km	facile	A. Cottet - B. Cazes
Jeudi 7	13h30	3 h	Launac PR3	12 km	facile	F. Deyris - A. Grimard
Mardi 12	13h30	3 h	Villemur	12 km	moyen	S. Epitto - B. Cazes
Jeudi 14	13h30	3 h	Pelleport	12 km	moyen	F. Deyris - A. Cottet
Samedi 16	13h30	3 h	Beaupuy	12 km	moyen	M. Santacreu - F. Deyris
Mardi 19	13h30	3 h	Montech	12 km	facile	B. Cazes - A. Grimard
Jeudi 21	8h30	5 h	Thil	18 km	moyen	J.-C. Francès - S. Epitto Journée - Prévoir Pique-nique

Vacances scolaires du 25 octobre au 3 novembre - Reprise des sorties le jeudi 4 novembre



Plan Manjar E Plan Viure Al Pais fête le canard!

L'association vous invite chez Natacha et Francis Maso
le dimanche 17 octobre 2010 à la 8^e Fête du Canard.

Marché fermier

- Animations pour petits et grands
- Animaux de la ferme

Journée portes ouvertes à la ferme

- Animations pour enfants (début des activités à 10h) et adultes
- Présence d'artiste

- Animation musicale (rock) : Rémi Cazes (accordéon), La Clau (banda), Les Roultimbank (rock français), Les Rauques Linottes (rock), La bande à Lolo (rock), Dakota (seventies), Country de la campagne (country).

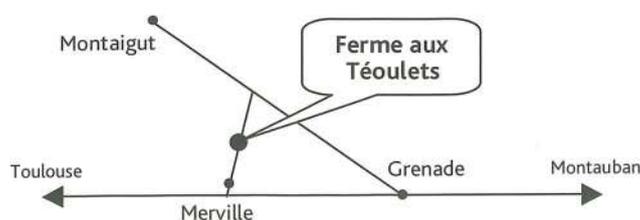
Pause gourmande le midi

réservation conseillée
Espace couvert et chauffé

Les mangues de l'amitié seront associées aux canards mervillois.
Entrée libre et gratuite.

Les animations peuvent être modifiées en fonction du temps et des exposants. ■

Contact : Ferme aux Téoulets
05 61 85 19 65





La rentrée du Football club mervillois,

Déjà octobre, cela fait plus d'un mois que nos joueurs ont rechaussé les crampons pour, nous le pensons, une saison aussi riche en événements que la précédente.



← Équipe seniors 1 et 2 au cours de l'entraînement

Lors du forum des associations du 4 septembre nous avons enregistré un nombre significatif d'inscriptions malgré le résultat calamiteux et la bien triste image laissée par notre sélection nationale en juin dernier.

La magie du football l'a emporté, et cela nous rassure.

Pour ce premier article de la saison 2010-2011, je vous propose un tour d'horizon du club.

Commençons en tout honneur par les seniors: deux équipes sont engagées en championnat du district toulousain. La "une", coachée par Denis MENUZZO, vient d'accéder en 1^{ère} division (avant dernière marche pour la montée en ligue), elle aura pour objectif un maintien "à la Guy ROUX": gageons que ce groupe nous tiendra en haleine tout au long de l'exercice à venir. Pour sa part, la réserve, entraînée par Jérôme BALDI, affiche clairement la volonté de viser une montée en 2^e division, sur la lancée de sa fin de saison.

Poursuivons par l'école de football (labellisée par la FFF), elle est composée de jeunes joueurs répartis dans les catégories U7 (nés en 2004) à U19 (nés en 1992).

Quatre clubs composent celle-ci, l'Étoile Aussonnaise, l'AS Seilh, les Taoupats (Daux) et le FCM.

Ce fonctionnement en entente permet de mettre en commun les infrastructures sportives de nos quatre communes, ainsi que nos moyens humains (dirigeant, éducateur). Grâce à cette politique, l'entente propose une bonne formation à tous ses licenciés. Les résultats sportifs obtenus depuis quelques années le prouvent: pour nos équipes une, (présente en excellence, championnat majeur du district H. G. Midi toulousain), pour nos équipes deux, et plus encore par le nombre de licenciés.

L'objectif sportif est clair, accéder aux compétitions régionales pour les U19, U17 et U15, sans perdre de vue que la seule quête de bon résultat sportif n'est pas une fin en soi et qu'oublier le volet éducatif serait une erreur.

Tous ceux qui le souhaitent doivent

pouvoir pratiquer ce sport, seul le manque de moyens humains et parfois d'infrastructures nous empêche de faire plus.

Le FCM lance un appel vers les Mervillois: pour que nos licenciés puissent pratiquer le football dans de bonnes conditions, nous avons besoin de personnes voulant s'impliquer activement dans la vie du club que ce soit dans le bureau ou pour encadrer des équipes en tant qu'éducateur (nous vous fournirons les formations nécessaires) ou dirigeant. N'hésitez pas à nous rejoindre, de bons moments sont à partager!

INFO: le 1^{er} LOTO des 3 ASSOCIATIONS aura lieu le samedi 30 octobre 2010 à 21 heures à la Salle Polyvalente de Merville. ■



COMITÉ DE JUMELAGE REPORT DES FESTIVITÉS

En raison d'un événement important sur la commune de Bergantino obligeant les élus de notre ville jumelle à être sur place, le Comité de Jumelage en accord avec le Maire de Merville, Fernand BENTANAX, a dû reporter les festivités du 10^e anniversaire prévues les 1, 2 et 3 octobre 2010, au 13, 14 et 15 mai 2011.

Cependant, le Comité de Jumelage organisera le repas des adhérents le vendredi 1^{er} octobre, à partir de 19h 15, salle polyvalente.

Pour information, le bureau du Comité de Jumelage envisage d'organiser pour ceux qui le souhaitent, un voyage en Sicile au mois d'octobre 2011.

De plus amples précisions vous seront communiquées d'ici la fin de l'année.



Les activités du Foyer rural



CALENDRIER DU MOIS

Vendredi 22 octobre à 21 h à la salle polyvalente se tiendra la première représentation de théâtre de la saison. Nous aurons le plaisir d'accueillir à nouveau cette année la "Compagnie des AJT" de Toulouse.

Théâtre

Résumé de la pièce :

Vers 1900, une demoiselle de province très cocardière hérite, à Paris, d'un orphelinat pour jeunes filles. En réalité, l'orphelinat est une maison... très spéciale, une maison close réputée, fréquentée par des officiers de l'État-major et des diplomates. Notre provinciale décide de visiter son orphelinat, et du coup...

Forum des Associations

Comme chaque année les Associations mervilloises se sont retrouvées à la salle polyvalente pour le traditionnel Forum des Associations. Dès l'ouverture une foule importante circulait entre les divers stands et celui du Foyer Rural, entre autres, a connu un très vif succès. Il faut reconnaître qu'avec les nombreuses activités proposées, il y en avait pour tous

les goûts : de la danse à l'œnologie en passant par la poterie, le cirque, la gymnastique, le scrapbooking, le Yoga, l'informatique et bien d'autres encore... Un grand merci encore aux très nombreux Mervillois qui nous ont témoigné leur confiance. Elle est pour nous un précieux encouragement.

Poterie

L'atelier poterie vous présente son calendrier de stages pour enfants à partir de 7 ans :

- Le 27 octobre 2010: thème de l'automne,
- Le 22 et le 28 décembre 2010: thème de Noël,
- Le 3 et 10 mars 2011 le thème abordé sera les masques,
- Enfin le 28 avril 2011, fêtes de Pâques obligent, les lapins, poules et œufs seront à l'honneur.

Les stages auront lieu de 14h30 à 17h30 et les tarifs resteront inchangés, soit 15 € pour les adhérents au Foyer et 20 € pour les autres.

Réservations et contact

Annie VANNUTELLI au 05 61 85 17 56 ou au 06 43 02 45 84.

Gymnastique

Nous vous rappelons que cette année, la section gymnastique vous

propose de nouveaux cours pour les adolescents. Au programme, un travail musculaire complet, suivi d'une séance cardio et d'étirements.

Ces cours se dérouleront le Lundi de 18h00 à 19h00 et le Mercredi de 17h30 à 18h30.

Contactez Martine COTTET au 06 88 24 10 06.

Dernière minute: les enfants de 3 à 5 ans ont désormais eux aussi leur créneau de gymnastique. Le mercredi matin de 10h15 à 11h15 maximum, les mamans ont la possibilité d'accompagner leurs chères têtes blondes à cette toute nouvelle activité. N'hésitez pas à vous renseigner, toujours auprès de Martine COTTET au 06 88 24 10 06.

Arts créatifs

Les nouveautés se bousculent en se début de saison. Celle-ci vient compléter l'éventail du Foyer Rural déjà très fourni. Si vous êtes intéressés par l'Art Créatif.

Contactez Robert BONNAFE au 06 20 27 48 76.

Le Foyer Rural s'engage avec les jeunes

Vous avez plus de 17 ans. Vous êtes intéressés par l'animation de jeunes au sein de centres aérés ou de colonies de vacances. Le BAF est indispensable.

Si vous êtes motivés, le Foyer Rural peut participer aux frais de formation sous certaines conditions.

Contactez Colette BEGUÉ au 06 12 95 98 33 ou **Robert BONNAFE** au 06 20 27 48 76.

Le Foyer Rural a déménagé

Depuis le 1^{er} septembre, nous vous accueillons dans nos nouveaux locaux de l'Espace JOUVION au premier étage du 31 de la rue du Bourrelrier.

Nouveau numéro : 05 62 13 05 11.

À l'aube de cette nouvelle saison toute l'équipe du Foyer Rural continuera à œuvrer pour remplir sa mission, en vous proposant encore et toujours plus d'activités et d'animations. Éléments essentiels à la vie de notre village. ■

<p>YOGA Robert Bonnafe Lundi 19h, 20h30 Tarif: 150 € 06 20 27 48 76</p>	<p>Alain Cottet Oenologie Jeudi (1x/mois) 19h/21h Initiation à la dégustation Tarif: 120 € (Cours de Décembre à Mai)</p>	<p>Danse Country Mardi 20h/22h M-Pierre Dumas Tarif: 90 € 06 11 62 49 53</p>	<p>Carnavals Enfants le Mercredi 14h15/16h15 Adultes le Mercredi 20h30/22h30 Thierry Raymond Tarif: 135 € / Enfants - Tarif: 189 € / Adultes 06 18 73 18 07</p>
<p>Ateliers Arts Mardi Mercredi 15h30/17h Yvette Bosquet 06 64 43 86 60 Tarif: 150 € / 1h. Tarif: 189 € / 1h30</p>	<p>Bibliothèque M-Pierre Dumas 05 61 85 67 45 du Lundi au Samedi Accessible à tous les adultes Ouverts jusqu'à 18h00</p>	<p>Gymnastique Douce Mardi 9h30/11h Martine Cottet Tarif: 150 € 06 88 24 10 06</p>	<p>Danse Modern Jazz Enfants et Adultes Mardi 17h - 19h30 / Jeudi 17h - 19h / Vendredi 17h - 19h30 (Selon les niveaux) Colette Bégué Tarif: 132 € / 1h. ou 180 € / 1h30 06 12 95 98 33</p>
<p>SCRAPBOOKING Stéphanie Abrial Lundi 19h30/21h 06 81 97 86 39 Tarif: 10 € le cours</p>	<p>Gymnastique Martine Cottet 06 88 24 10 06 Lundi, Mercredi, Jeudi 19h-20h30 Tarif: 150 € / 1 cours par semaine Tarif: 189 € / 2 et 3 cours par semaine</p>	<p>Poterie Adultes Julien Cotro 05 61 85 89 26 Tarif: 132 € Stages enfants: Adlt: 15 € - Non Adlt: 20 € Mardi 20h/22h</p>	<p>Danse ZUMBA Colette Bégué Mardi 20h/22h Vendredi 20h/21h 06 12 95 98 33 Tarif: 132 €</p>
<p>SCRABBLE Hélène Teulière Jeudi 14h15/16h15 - Tarif: 30 € 06 98 70 32 99</p>	<p>NOUVEAU Couture Valérie Boué 06 81 67 33 50 Tarif: 180 €</p>	<p>NOUVEAU INFORMATIQUE Jacques Droessaert 06 15 08 63 47 Tarif: 171 € Possibilité stages: Adlt: 25 € - Non Adlt: 30 € Jeudi 18h/20h</p>	

Les Activités du Foyer Rural

Attention : certains horaires ont légèrement été modifiés. N'hésitez pas à joindre vos interlocuteurs aux coordonnées précisées ci-dessus.

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

(Sapeurs-pompiers de Grenade **05 61 82 66 00**)

17 Police

(Gendarmerie de Grenade **05 62 79 93 70**)

■ **Police municipale**

(M. Jean-Pierre MALLET) **05 62 13 41 16**

■ **Urgence/Dépannage GDF** **05 61 35 98 32**

■ **Urgence/Dépannage EDF** **08 10 33 30 81**

■ **LA POSTE** **05 34 52 95 21**

■ **M. le Curé** **05 61 82 61 35**

■ **Bibliothèque**

(Mme Marie-Pierre DUNAS) **05 61 85 67 45**

■ **Directeur école élémentaire** **05 34 52 80 30**

■ **Directeur école maternelle** **05 34 52 90 53**

■ **Cantine** **05 34 52 80 32**

■ **Crèche** **05 61 85 19 89**

■ **Mairie de Merville**

05 62 13 41 00 (Permanence Adjoint)

Adresse internet: mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal: ccas.mairiemerville31@orange.fr

En cas d'urgence le week-end vous pouvez appeler

au **06 85 55 66 22**

■ **SIVU RIVAGE**

Service Emploi Merville **05 62 13 40 94**

Service social **05 62 13 40 95**

■ **Service Enfance & Jeunesse:**

contact@sej-merville.fr

Directeur Nicolas LAMOUR

• Secteur Enfance et Animations Sportives:

05 34 52 80 33, Virginie REVEL, Marc Soula

• Secteur Jeunesse: **05 61 99 86 95**, Céline PUJOL

Permanences Inscriptions au Centre de Loisirs

(176, rue des Écoles) tous les lundis soirs et mardis

matins en période scolaire

■ **Coordonnateur de la Vie Associative**

(Mlle Pascale RAMPAZZO) **05 34 52 98 10**

■ **Agent de Vie Quotidienne**

(Mlle Josiane JAMANS) **05 62 13 05 10**

■ **Déchetterie de CORNEBARRIEU** **05 61 85 89 73**

Fermé jeudi et jours fériés

■ **Déchetterie de GRENADE** **05 61 82 35 03**

Fermé mardi et jours fériés

■ **Caisse d'Allocation Familiale** **0 820 25 31 10**

■ **Assistant social**

• Sur rendez-vous à Grenade **05 61 71 03 50**

• Centre médico-social à Blagnac

■ **ADMR de Grenade** **05 61 82 81 12**

■ **O.D.A.H. de la Communauté de Communes**

M. ALEDO **05 62 27 51 50**

■ **Communauté de communes**

Services techniques **05 61 82 63 74**

Services administratifs **05 61 82 85 55**

■ **Office de Tourisme** **05 61 82 93 85**

■ **Courrier de la Garonne** **05 62 72 37 23**

État civil

Naissances

- VINEL Timéo le 09/08
- TEULIER Jérôme le 19/08
- ROCCA Ange le 20/08
- MORRIS Benjamin le 28/08
- FRANCES Lenny le 04/09
- AZAOUAGH Youssef le 07/09
- DESBOIS Hugo le 09/09
- EBELLING Jorin le 09/09

Mariage

- ALAMANDRI Sébastien et CHIRAT Emmanuelle le 24/07
- BEAUSSIRE Michel et MAGOT Sylvie le 20/08
- SUAREZ Jérôme et BEGUE Stéphanie le 21/08
- PEDAUZE Frédéric et GAUTIER Dorine le 28/08
- RANGOTTE Fabrice et LAFONT Jeanne le 28/08
- GIROUD GARAPON Eric et REINER Nathalie le 28/08
- GARCIA Grégoire et JOURET Nadine le 04/09
- OUKHADDA Mohammed et REGESTE Céline le 11/09
- BONNET Jérôme et LEPAUL MAGNOGNOU Nancy le 11/09

Décès

- UCAY Elise le 29/04 à l'âge de 83 ans

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour l'ensemble des vos démarches administratives en mairie, nous vous demandons de bien vouloir amener les **documents originaux** ainsi que les **copies** des pièces fournir.

Nous vous donnons rendez-vous sur:
<http://www.merville31.fr>

MARCHÉ DE NOËL 2010

Cette année, le marché de Noël se déroulera le **dimanche 5 décembre 2010**, dans la salle polyvalente. Des places sont encore à pourvoir. Les personnes souhaitant y participer, peuvent **s'inscrire** auprès de Pascale*, relais associatif **jusqu'au 15 novembre 2010**, dernière limite. Au-delà de cette date, aucune inscription ne sera prise en compte.

Relais Associatif:

05 34 52 98 10 ou **06 75 00 89 99**

relais.associatif-merville@orange.fr



PHARMACIES DE GARDE*

octobre

Dim. 3 SARTHE

Aussonne
306 av. de la République
05 61 85 00 12

Dim. 10 VERT

Cornebarrieu
Av. Latécoère
05 61 85 24 08

Dim. 17 BELHAOURI

Montaigut
1, route de Lévigac
05 61 59 68 46

Dim. 24 BERNON FERRER

Grenade
23, rue Gambetta
05 61 82 61 23

Dim. 31 COMBES

Merville
11, rue Émile Pouillon
05 61 85 00 52

Pendant la semaine à partir de 20 h

jusqu'à 8 h, se rendre à:

La pharmacie de nuit
76, allées Jean Jaurès à Toulouse
Tél.: 05 61 62 38 05



SYNDICAT DES PHARMACIENS DE LA HAUTE GARONNE

Pour connaître la pharmacie de garde, appelez

RésoGardes
3237

Information actualisée des pharmacies de garde de la plus proches

N° AUDIOTEL 0.34 Cts/mn
ACCESSIBLE 24 H/24 H

Comité de rédaction: Commission Communication, Mairie de Merville

RAPPEL: aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13

Conception graphique et impression: ogham 05 62 71 35 35

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Delort labellisée "Imprim' Vert" et iso 14001





Début des festivités le vendredi 17 septembre par la retraite aux flambeaux



Le feu d'artifice très apprécié des spectateurs



La fête locale et ses animations foraines

La fête locale en quelques clichés



Discours de M. Fernand BENTANAX lors de la cérémonie du samedi en présence des associations



Merville en fête c'est aussi une exposition d'artistes de Madagascar et du Burkina Faso avec l'Autan et l'Harmattan



À l'occasion des journées du patrimoine, les visiteurs ont pu découvrir 95 cloches destinées à différents usages (animaux, fêtes, église, tables)



Apéritif concert du dimanche. Clôture des festivités par le concours du comité des fêtes